

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 33 (2006)
Heft: 135

Artikel: La réalisation d'un rêve d'enfant
Autor: Florey, Paul-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245030>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RÉALISATION D'UN RÊVE D'ENFANT

Paul-André Florey, Vissoie (VS) et Dübendorf (ZH)

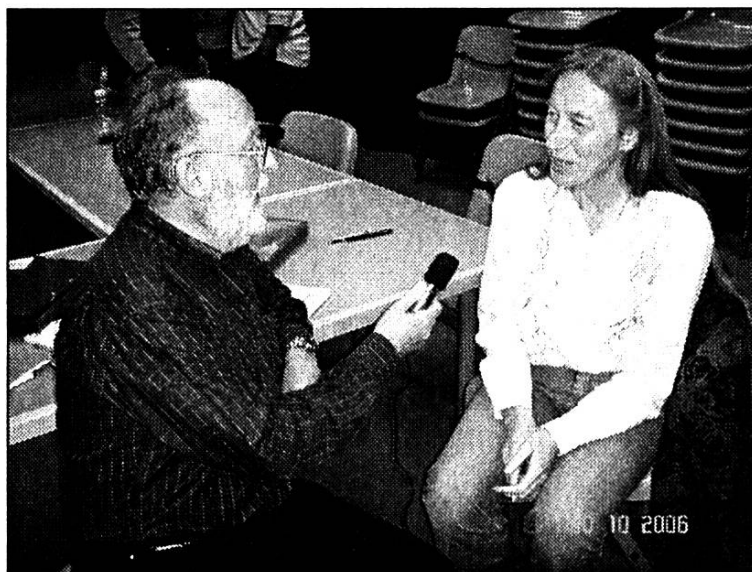
Dans mon enfance, j'étais fasciné par la radio. Dans les studios de l'émetteur de Sottens, on enregistrait sur bande magnétique des interviews que l'on diffusait ultérieurement ou rediffusait plusieurs années plus tard. C'étaient les débuts du magnétophone.

Mon rêve d'enfant était d'enregistrer des personnes intéressantes et pouvoir les réécouter à volonté, même longtemps après leur mort.

En 1956, j'avais vingt ans et j'étais apprenti radioélectronicien. A force d'économiser le peu d'argent que je recevais comme salaire et avec l'aide de mes parents, j'ai pu m'offrir un magnétophone. Dès lors toutes les conditions préalables étaient requises pour réaliser mon rêve d'enfant. La seule entrave était le prix des bandes magnétiques. Pour la durée d'une heure il fallait y laisser la moitié d'un mois de salaire. Ainsi, au début, bien des documents sonores ont dû être effacés et sacrifiés pour laisser la place à d'autres nouveaux.

Pour des raisons professionnelles, en 1958, je suis venu m'établir à Dübendorf /Zurich. Tourmenté par le mal du pays, mon beau Valais, je me suis intensément intéressé au patrimoine culturel de ma vallée, le Val d'Anniviers, dont le patois fait partie intégrante.

Au début des années 1960, mon père, Edouard Florey, s'est beaucoup investi dans la sauvegarde du patois au Val d'Anniviers. Il écrivait des petites pièces de théâtre en patois qu'il mettait en scène et j'en profitais pour les enregistrer.



Paul-André Florey tend son micro à Gisèle Pannatier.

Durant mes vacances, que je passais régulièrement en Valais, je rencontrais des patoisants qui acceptaient de bon cœur d'être enregistrés. Ainsi au cours des années j'ai réussi à établir des archives sonores et, actuellement, j'ai accumulé 220 heures de prise de son dont 150 en patois de toutes les régions du Valais romand. Et l'ouvrage n'est pas encore terminé !

Le procédé est assez laborieux. Il faut tout d'abord prendre contact longtemps à l'avance avec un candidat potentiel. Décider la date de la rencontre et à cette occasion établir un plan de travail. Dès le début de mon activité, j'ai créé un scénario type du déroulement de l'interview que j'utilise pour la majorité des personnes requises. De ce fait je peux comparer non seulement la manière dont autrefois les gens vivaient dans différentes régions du Valais mais aussi mettre en relation les différentes expressions patoises. Une autre méthode est de consacrer l'interview uniquement à la profession, par exemple : guide de haute montagne. Là aussi les comparaisons sont d'un grand intérêt.

Parfois il m'est arrivé de me rendre chez quelqu'un qui, au dernier moment, probablement bloqué par l'émotion et le trac, me congédiait et remettait la séance à une date ultérieure.

L'interview ou la prise de son dure généralement une heure. De retour à la maison, il faut établir le fichier (format A6), avec toutes les indications nécessaires concernant la personne enregistrée : nom, prénom, date de naissance, le village ou la région, le lieu et la date de l'enregistrement, le sommaire du contenu, une traduction résumée avec le minutage, sans oublier une photo. Un numéro d'archivage est attribué à chaque document sonore qui se retrouve sur chacune des pièces conservées dans le fichier ou dans le catalogue et le dossier complémentaire.

Mis à part le fichier, il y a le catalogue dans lequel figurent tous les enregistrements dans l'ordre numérique avec la provenance (nom, prénom, la date de naissance, le village ou la région, le numéro d'archivage attribué) et un bref résumé du contenu. A la fin du catalogue une liste alphabétique avec le ou les numéros d'archivage, permet de retrouver facilement un document sonore.

Pour compléter la documentation il y a encore, pour une partie des enregistrements en patois, une traduction littérale en français et parfois le texte original patois. Là aussi nous retrouvons le numéro d'archivage correspondant du document. Ces textes sont rangés dans un classeur au format A4. On y trouve aussi des articles de journaux ou des photos se rapportant à la personne concernée. C'est le dossier complémentaire.

Pour terminer faut-il encore parler du temps et des coûts qu'une telle activité exige. Sans tenir compte du temps consacré aux pourparlers, aux visites et aux préparations, on peut affirmer que pour une heure d'enregistrement il faut investir 4 à 5 heures de travail (sans la traduction littérale) pour accomplir les diverses étapes évoquées ci-dessus. Quant aux coûts il faut tout simplement les ignorer. Prendre en considération les dépenses pour le renouvellement périodique du parc des appareils toujours plus sophistiqués, les frais de voyage, les supports de son, etc. serait impensable pour un idéaliste. La grande satisfaction de pouvoir servir la cause du patois et de laisser aux générations futures (par ex. des philologues) des documents sonores du patois, qui peut-être n'existera plus une fois, est certainement la plus grande rétribution.

Ces archives sonores, dont une partie y est déjà, sont destinées à être déposées définitivement à la Médiathèque du Valais à Martigny. *Septembre 2006*

<p>Genoud Jean 1924-2001 de Grimentz Val d'Anniviers</p> <p>Interview en patois de Grimentz par Paul-André Florey à Grimentz, le 27 février 1996</p> <p>Thème : La vie de paysan de montagne à Grimentz : les saisons, les remuages, les animaux domestiques, la boucherie et la fabrication du pain de seigle.</p>	<p>PAF no 132 P</p> <p>Patois</p> <p>DAT 120</p> <p>Total 54' 49''</p>
--	---

Exemple d'indications figurant sur la chemise d'un dossier du fichier (format A6)

Explications :

PAF no 132 P	Numéro d'archivage du document
PAF	Paul-André Florey
no	Numéro du document suivi de l'indice
P	Indice indiquant la langue parlée dans l'enregistrement (P = Patois, F = Français)
Patois	Langue parlée dans l'enregistrement
DAT	Désignation du support (Digital-Audio-Tape)
54' 49''	Durée de l'enregistrement